

ENDUIT ASPECT CREPI

Enduit décoratif et de protection pour maçonneries extérieures.



DESTINATION

Façades, murs et murets

PROPRIÉTÉS

- Décore
- Protège des intempéries
- Microporeux

MISE EN ŒUVRE

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1. Pour les surfaces exposées au soleil, choisir des teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35% ou dont le coefficient d'absorption solaire est inférieur à 0,7.

PRÉPARATION

- Les surfaces à peindre seront nettoyées à l'eau sous pression après élimination préalable des parties non adhérentes par grattage et brossage soignés. Attendre 24 heures minimum avant de peindre la façade.
- Si la surface à peindre est contaminée, appliquer un traitement fongicide préventif ou curatif pour éliminer les micro-organismes (mousses, lichens, micro-algues...).
- Les fonds poreux, très farinants et friables seront fixés avec une couche de fixateur façade.
- Appliquer au préalable une sous-couche adaptée.

APPLICATION

- Bien mélanger avant utilisation.
- Application à la taloche métallique, au rouleau poils longs ou au rouleau mousse alvéolé.
- Pour éviter toute nuance de teinte, veillez à utiliser un seul et même numéro de lot pour chaque pignon de votre façade.
- Pour une meilleure résistance aux intempéries, l'ENDUIT EXTÉRIEUR peut être renforcé par l'application d'une peinture façade acrylique.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par humidité relative ambiante supérieure à 80 % , par grand vent, en plein soleil et par temps de pluie.

DILUTION

Diluant : Eau

Dilution brosse-rouleau : Prêt à l'emploi

Dilution pistolet : non applicable

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT DU FILM Crépi	LIANT Résine acrylique	RENDEMENT 2 à 3 kg/m ²
BRILLANT SPECULAIRE Inférieur à 5 à 85°	DENSITÉ 1,88	CONSERVATION 24 mois
TEINTES Blanc, Ton Pierre	SECHAGE (à 23°C, H.R. :50 %) • Sec : 24 heures • Recouvrable : 72h hors d'eau, Résistance optimale 10 jours	CONDITIONNEMENT 15 kg

CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION NF T 36-005 - Famille I classe 7b2
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ Merci de consulter notre fiche de données de sécurité
RÈGLEMENTATION COV Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/l. Ce produit contient moins de 39 g/l de COV.
DÉCHETS Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contactez les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.

La présente fiche technique annule et remplace toute version antérieure. L'évolution de la technique étant permanente, nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatifs. Ils doivent être adaptés à la nature et l'état des fonds à peindre. Les données de cette fiche sont valables pour le produit blanc.